

RUBAN CORRECTEUR DANGEREUX ? COOPÉRATIVE U S'EXPLIQUE

Ce consommateur a fait l'achat dans un **HYPER U** de rubans correcteurs à prix mini et, bien évidemment compte tenu de ce bas prix, « made in China. » La lecture de l'emballage lui révèle une information inquiétante :

« Attention ! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière. »

Il s'empresse, le 28 février 2025, d'adresser par courrier postal une demande de précisions à **UCP**, BP 30159, 94533 Rungis Cédex. Il devra attendre le 27 mars 2025 pour recevoir du service clients des **Magasins U** le mél suivant :

« Motif : Le client, a acheté, un ruban correcteur. Sur l'emballage il est noté "poussière respirable dangereuse". Il souhaite avoir des précisions sur la nature des produits dangereux contenus dans ce ruban correcteur.

Il aimerait également savoir s'il est possible de modifier la composition de ce produit pour qu'il soit sans risque pour la santé.

Éléments sur le produit : Produit : 3660992013678, Ruban correcteur Prix Mini bande de 5 m x 5-coloris

Pour répondre à votre demande, nous vous informons que la phrase de risque présente au dos du pack est liée à la présence de dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est fréquemment utilisé dans de nombreuses applications (peinture - plastique - crème cosmétique - dentifrice - médicaments - etc.) - en particulier pour son caractère blanchissant. Cependant, l'utilisation de cet additif dans les produits alimentaires a été interdite suite à des études soulignant sa nocivité dans certaines conditions d'utilisation. Cette interdiction ne concerne pas les produits d'écriture, notre produit est donc conforme. De plus, dans une démarche singulière de transparence consommateurs - nous indiquons sur le pack la phrase de risque liée au dioxyde de titane.

Au-delà de cette transparence, nous poursuivons notre démarche d'amélioration continue sur l'élimination des substances controversées présentes dans nos produits en fonction des possibilités de substitution existantes. Dans ce cadre, le dioxyde de titane est une substance sur laquelle nous sommes dans l'attente d'alternatives. »

Le client du **Magasin U** a pu apprécier la réponse personnalisée et détaillée qui lui est parvenue. Il attend maintenant de voir quelles seront les solutions alternatives aux substances indésirables.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)